



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20110926-16706-DE-1-1_0
Date de signature : 28/09/11
Date de réception : mercredi 28 septembre 2011
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRASMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN- PROVENCE N°2011.996

Séance publique du

26 septembre 2011

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : EDIFICES CLASSES APPARTENANT A LA VILLE - PROGRAMME DE TRAVAUX D'ENTRETIEN 2011 - DEMANDE DE SUBVENTION

Le 26/09/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 20/09/2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Lucien AMBROGIANI, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, M. Héliot BRAMI, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Gérard DELOCHE, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Jacques GARCON, M. Jean-Christophe GROSSI, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Reine MERGER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Christine BERNARD à Mme Charlotte BENON, M. Gérard BRAMOULLÉ à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Christian LOUIT à M. Stéphane PAOLI, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Laurent DILLINGER, Mme Catherine SILVESTRE à M. Francis TAULAN

Excusés sans pouvoir :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Odile BONTHOUX, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, Mme Brigitte DEVESA, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Gérard GERACI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Arlette OLLIVIER, Mme Liliane PIERRON, Mme Fleur SKRIVAN, M. Victor TONIN

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Direction Des Musées &
Du Patrimoine Culturel

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 26/09/11

RAPPORTEUR : Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

Politique Publique : VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : EDIFICES CLASSES APPARTENANT A LA VILLE - PROGRAMME DE TRAVAUX D'ENTRETIEN 2011 - DEMANDE DE SUBVENTION - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Chaque année au budget de la Ville est ouvert un crédit destiné à couvrir des travaux d'entretien ou d'urgence sur des édifices classés dont elle est propriétaire. Ces travaux sont subventionnés par l'Etat (*Direction Régionale des Affaires Culturelles*) à raison de 50% maximum du montant hors taxe.

La Ville est maître d'ouvrage des opérations qui sont proposées. Elles sont étudiées en étroite collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Pour l'année 2011, vous avez été saisis lors de notre séance du 11 juillet 2011 d'une première liste d'opérations.

Je vous propose, en complément, d'adopter le programme qui se décompose selon le tableau, ci annexé. La dépense correspondant à ces travaux soit 103 680,75 € HT (124 002,18 € TTC) sera imputée au budget 2011 de la Ville. Sur cette dépense, la Ville peut compter sur une subvention de l'Etat qui représentera 50% du montant HT, soit environ 50 000 €.

En conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** le programme 2011 de travaux d'entretien des édifices classés dont la Ville est propriétaire pour un montant de 103 680,75 € HT (124 002,18 € TTC) ;
- **DIRE** que la dépense correspondante sera imputée au budget 2011 de la Ville " Travaux " : chapitre 90324-2135-1859, qui présente les disponibilités suffisantes ;

- **AUTORISER** Madame le Député Maire, ou l'élu délégué, à solliciter auprès de l'Etat et des partenaires habituels des subventions au plus fort taux pour la réalisation de ces travaux et à signer tout document afférent ;
- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier Principal d'Aix Municipale à faire recette des subventions.

2011.996 - EDIFICES CLASSES APPARTENANT A LA VILLE - PROGRAMME DE TRAVAUX D'ENTRETIEN 2011 - DEMANDE DE SUBVENTION

Présents et représentés	: 34
Présents	: 28
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 34
Pour	: 34
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 28/09/2011
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

**PROGRAMME DE TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR MONUMENTS HISTORIQUES
 ANNEE 2011**

BATIMENT	NATURE DES TRAVAUX	ESTIMATION HT	ESTIMATION TTC
Eglise St Jean Baptiste du Faubourg	- REMPLACEMENT GOUTTIERES ET DESCENTES EP	20 178,21	24 133,14
	- REFECTION DE L'ESCALIER D'ACCES AUX COMBLES	51 902,07	62 074,88
	- REFECTION DE L'ESCALIER D'ACCES AU CLOCHER	9 640,70	11 530,27
Monument Sec	- REFECTION DES DESCENTES EP FACADE EST	4 419,77	5 286,05
	- REVISION DES FERRONNERIES	17 540,00	20 977,84
		103 680,75	124 002,18